



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

UNIVERSITÉ
MARIE & LOUIS
PASTEUR

le PARCOURS de l'étudiant INTERNATIONAL



Financé par la
cvcc

WELCOME
desk

Bienvenue à l'Université Marie et Louis Pasteur !

Choisir notre établissement, c'est s'engager dans un parcours universitaire dynamique et enrichissant, au sein d'un environnement académique reconnu pour la qualité de son enseignement, de sa recherche et de son accueil.

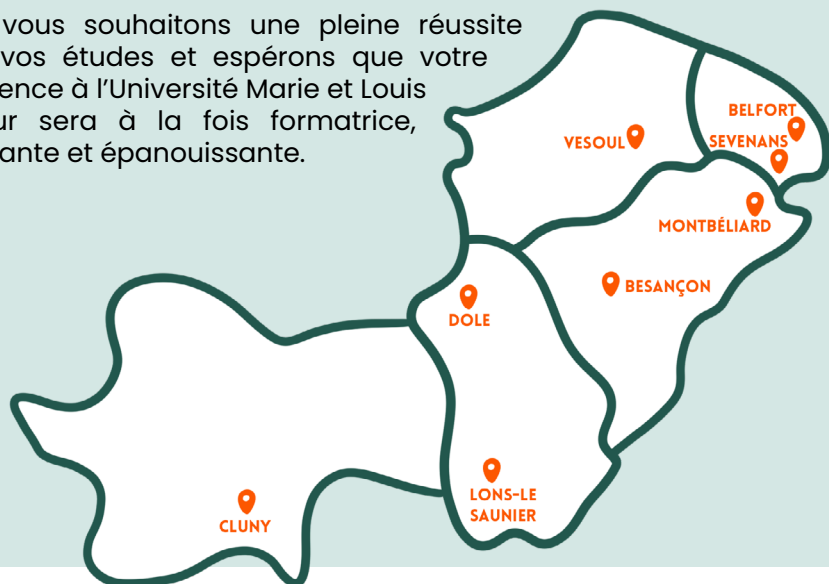
L'Université Marie et Louis Pasteur (**UMLP**) s'attache à offrir à l'ensemble de ses étudiantes et étudiants, et en particulier à ceux venus de l'international, des conditions d'accueil et d'accompagnement favorables à leur réussite.

Tout au long de votre séjour, l'université met à votre disposition des services et des ressources destinés à faciliter votre intégration académique, administrative et culturelle.

Ce guide a été conçu pour vous accompagner dans les principales démarches à effectuer avant votre arrivée, à votre arrivée et tout au long de vos études à l'**UMLP**.

Vous y trouverez des informations pratiques, des repères essentiels ainsi que des conseils utiles pour votre vie universitaire et quotidienne dans la région Bourgogne-Franche-Comté.

Nous vous souhaitons une pleine réussite dans vos études et espérons que votre expérience à l'Université Marie et Louis Pasteur sera à la fois formatrice, stimulante et épanouissante.



Présentation EPE

Depuis le 1er janvier 2025, l'Université Marie et Louis Pasteur est née de la fusion de l'Université de Franche-Comté (uFC) et de l'Université Bourgogne-Franche-Comté (UBFC) sous le statut d'Établissement Public Expérimental (**EPE**). Cette organisation fédère plusieurs établissements et permet de renforcer et accroître la compétitivité de l'université dans un paysage académique en constante évolution.

L'**UMLP** regroupe :

- **13 composantes historiques** issues de l'ex-Université de Franche-Comté, incluant des **UFR** (Sciences de la santé, **SLHS**, **ST**, **SJEPG**, **STGI**, **STAPS**), les **IUT** de Besançon-Vesoul et Nord Franche-Comté, l'**INSPÉ**, le **CLA**, l'**ISIFC**, **Sup-FC** et **SeFoC'AI**.
- **2 établissements composantes** : **UTBM** et **SUPMICROTECH**.
- **6 établissements associés** : **ENSAM** campus de Cluny, **CHU** Besançon, **Crous BFC**, **EFS BFC**, **ESTA** et **ISBA**.



Astuces

Ne manquez aucune actualité de l'Université Marie et Louis Pasteur et rejoignez notre communauté en nous suivant sur les réseaux sociaux : LinkedIn, Facebook, Instagram et YouTube.

➔ linktr.ee/UnivFC



Important

Les informations présentées dans ce guide sont exactes au moment de sa rédaction, mais sont susceptibles d'évoluer.

SOMMAIRE

p. 2 Édito

p. 3 Présentation EPE

p. 6 Quel étudiant suis-je ?

À faire avant mon arrivée

p. 8 Je confirme mon admission

p. 8 Je demande un logement

p. 11 Je demande un visa

p. 12 Je prépare mon budget

p. 15 Je prépare mes documents

À faire dès mon arrivée

p. 18 Je finalise mon inscription administrative

p. 19 J'ouvre mon compte bancaire

p. 19 Je valide mon visa

p. 21 Je m'affilie à la sécurité sociale

p. 22 Je prends soin de ma santé

p. 23 Je gère mon logement

p. 24 Je me déplace

p. 25 Je souscris à mes abonnements

Ma vie d'étudiant

p. 28 Je découvre et utilise les services universitaires

p. 32 Je découvre la vie locale

p. 34 Je recherche un job étudiant

p. 35 Je débute avec les impôts en France

p. 36 Je me prépare au changement culturel

Pour aller + loin

p. 38 Annuaire

p. 41 Glossaire

p. 45 Crédits

p. 46 Plans

Mode d'emploi de ce guide



Attention

Les mises en garde à suivre.



Astuces

Les meilleurs conseils pour te faciliter la vie.



Contact

Les mails et numéros de téléphone.



Important

Les infos cruciales qu'il ne faut pas louper.

→ Liens externes

Les sites internet utiles et complémentaires, à retrouver sur le **Linktree** :

Glossaire

Les mots et acronymes en bleu sont expliqués dans le glossaire.



Si tu consultes la version PDF, utilise le raccourci clavier **Ctrl + F** (PC) ou **CMD + F** (MAC) pour rechercher un mot dans le document.

Quel étudiant suis-je ?



Mobilité encadrée

La **mobilité encadrée** concerne les étudiants venant dans le cadre d'un **partenariat institutionnel** entre leur université d'origine et l'**UMLP**.

Cela inclut notamment les programmes d'échanges tels qu'**Erasmus+**, mais aussi tout accord bilatéral ou inter-universitaire. Dans ce type de mobilité, le séjour d'études est organisé conjointement par les deux établissements : les cours suivis, la durée du séjour et les modalités de validation sont définis à l'avance. Les étudiants restent inscrits dans leur université d'origine, qui continue d'assurer leur suivi administratif et académique.



Si tu as la moindre question, tu peux contacter la Direction des Relations européennes, internationales et de la Francophonie à l'adresse mail suivante :

dreif@umlp.fr



Mobilité individuelle

La **mobilité individuelle** s'adresse aux étudiants qui choisissent de venir étudier à l'université de leur **propre initiative**, sans accord d'échange entre établissements.

Ces étudiants s'inscrivent directement dans notre université, le plus souvent via la procédure Campus France. Ils suivent un cursus complet ou partiel en tant qu'étudiants réguliers et sont soumis aux mêmes conditions d'admission, de scolarité et de réussite que les étudiants locaux. Ce type de mobilité nécessite également une préparation personnelle plus importante.



Si tu as la moindre question, tu peux contacter le Welcome Desk à l'adresse mail suivante :

welcomedesk@umlp.fr

**À faire
avant
mon
arrivée**

Je confirme mon admission

Tu as été admis dans ta formation, félicitations !



Dès que ton université d'origine aura annoncé officiellement ta nomination à l'**UMLP**, tu recevras un e-mail de la **Direction des Relations Européennes Internationales et de la Francophonie (DREIF)** dans lequel tu devras créer un compte **Mobility Online** afin de t'identifier, de compléter un formulaire en ligne et de déposer les documents obligatoires.



Il te faut maintenant accepter/confirmer/valider ton admission sur la plateforme via laquelle tu as candidaté (Parcoursup, Monmaster, Études en France, eCandidat, etc.).

Garde précieusement l'attestation d'admission que tu recevras après confirmation de ton admission. Elle te servira pour toutes les démarches administratives qui suivront.

En parallèle, crée ton compte sur le site :

➔ messervices.etudiant.gouv.fr

Ce qui te permettra d'obtenir ton **numéro INE** qui te suivra et te servira tout au long de tes études, et qui est nécessaire pour louer un logement au Crous.

Je demande un logement



Dans le formulaire **Mobility Online**, tu as la possibilité de réserver directement une chambre en résidence universitaire. Tu indiques également la ville dans laquelle tu souhaites être logé ainsi que ta date prévisionnelle d'arrivée. Tu recevras ensuite un e-mail t'invitant à créer ton dossier Mes Services Étudiants pour obtenir ton **INE** :

➔ messervices.etudiant.gouv.fr

Le Crous te contactera par la suite pour compléter ton dossier logement.

➔ crous.fr



Tu devras alors fournir :

- Une pièce d'identité,
- Ta lettre d'acceptation,
- Une assurance habitation,
- Une garantie logement **Visale** ou **SmartGarant** si tu as plus de 30 ans,
- Si tu es extra-européen, tu devras également fournir une copie de ton visa.



Trouver un logement est une étape essentielle dans la préparation de ton arrivée à l'université, mais cela peut s'avérer être un défi.

Il est donc nécessaire d'anticiper un maximum les démarches, de se renseigner sur le coût moyen des loyers afin d'adapter ton budget. Il est également important d'avoir en tête que l'admission à l'**UMLP** ne signifie pas qu'un logement te sera attribué.



Attention

Il est important de garder à l'esprit que le nombre de logement en résidences universitaires est très limité.



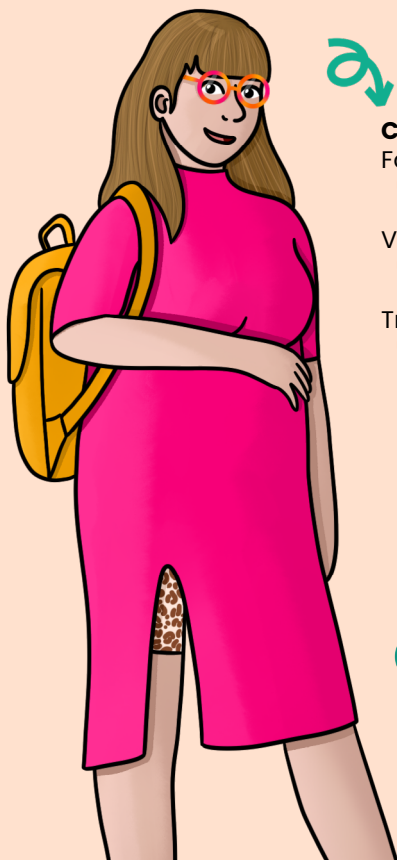
Résidences universitaires du Crous

Étudiant dans les masters internationaux (enseignés en anglais)

Tu peux faire une demande lors de ton admission à la référente des masters internationaux.

Étudiants internationaux hors masters internationaux

Tu peux faire une demande une fois que les étudiants boursiers ont eu leurs logements, à la seconde ou troisième vague soit début juillet.



Comment faire ?

Fais ton Dossier Social Étudiant (DSE) :

➔ [Télécharge le guide](#)

Visite le site :

➔ etudiant.gouv.fr

Trouve un logement en résidence Crous :

➔ trouverunlogement.lescrous.fr



Info

Le Crous est un organisme public qui a pour rôle de favoriser l'**amélioration des conditions de vie des étudiants**, au quotidien, pour leur garantir les meilleures chances de réussite.



Bon à savoir

Il existe de nombreuses résidences étudiantes privées, n'hésites pas à te renseigner.

Parc privé : chez un particulier

Le bon coin : site de petites annonces

→ [leboncoin.fr](https://www.leboncoin.fr)

Lokaviz : Plateforme du Crous où l'on retrouve des logements de particulier

→ [lokaviz.fr](https://www.lokaviz.fr)

Se loger : site de petites annonces

→ [seloger.com](https://www.seloger.com)



Astuces

Regarde aussi les groupes Facebook locaux ("Colocations VILLE", "Étudiants UMLP", etc.).

Documents à préparer

Pour louer un logement, les propriétaires demandent souvent :

- Une pièce d'identité,
- Une attestation d'inscription ou de préinscription,
- Un justificatif de ressources (ou celui d'un garant),
- Un **RIB**.

Garant

Si tu n'as pas de garant en France :

Moins de 30 ans

Tu peux demander la garantie **Visale**, un dispositif gratuit de l'État.

→ [visale.fr](https://www.visale.fr)

Plus de 30 ans

Tu peux demander la garantie **Smartgarant**.

→ [smart-garant.com](https://www.smart-garant.com)



Astuces

Le Crous a un partenariat avec **Visale**. Pour tout autre garant, comme **Smartgarant**, tu dois t'assurer avec le Crous qu'il est accepté.



ATTENTION ARNAQUES !

- Ne verse aucune somme d'argent avant la signature d'un bail officiel,
- Vérifie toujours que le logement existe (photos cohérentes, adresse précise, contact vérifiable, etc.),
- Méfie-toi des annonces trop attractives ou des demandes de paiement par Western Union.

Je demande un visa

Ai-je besoin d'un visa ?



- **Si tu viens de l'Union Européenne (UE), de l'Espace Économique Européen (EEE) ou de la Suisse** : pas de visa nécessaire. Tu peux t'installer et étudier librement avec ta carte d'identité ou ton passeport.
- **Si tu viens d'un pays hors UE/EEE/Suisse** : un visa long séjour valant titre de séjour (**VLS-TS**) mention "étudiant" est obligatoire pour un séjour de plus de 3 mois.
- **Pour un séjour de moins de 3 mois** (école d'été, stage, échange court) : un visa court séjour "études" peut suffire.
- **Si tu vis déjà en France sous un autre titre de séjour** (par exemple "famille", "salarié" ou "protection internationale"), renseigne-toi auprès de la préfecture : tu peux généralement changer de statut sans quitter le territoire.

En cas de doute, vérifie si tu as besoin d'un visa sur le site **France-Visas** :
➔ france-visas.gouv.fr

Avant toute démarche, tu dois d'abord être admis à l'Université Marie et Louis Pasteur et avoir reçu une lettre d'acceptation officielle de l'établissement.

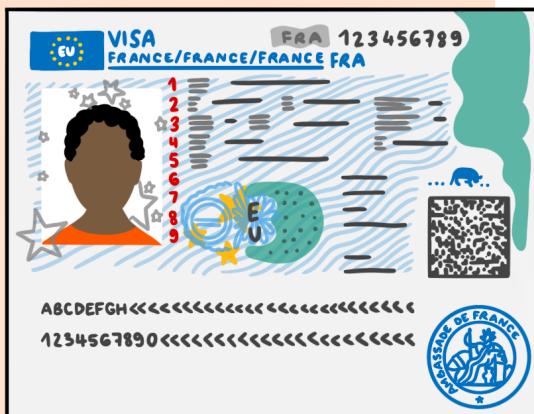
- Si tu as été admis à l'**UMLP** via la plateforme Études en France, tu devras suivre ta demande de visa via la même plateforme.
- Sinon tu devras faire ta demande de visa auprès de l'ambassade ou du consulat de France de ton lieu de résidence.

Les documents justificatifs à fournir dépendent de la situation de chacun. Renseigne-toi.

Parmi ces documents, tu dois absolument signer et joindre le **Contrat d'engagement républicain**.

Retrouve toutes les informations nécessaires à ta demande de visa sur le site **France-Visas** :

➔ france-visas.gouv.fr



Je prépare mon budget



Avant ton arrivée, il est essentiel de bien préparer ton budget afin de vivre sereinement tout au long de ton séjour. Voici une liste non exhaustive des dépenses à prendre en compte dans ton budget :

Logement & charges

- **Chambre au Crous** : à partir de 280 € /mois
- **Colocation en ville** : $\approx$ 350–500 € /mois
- **Studio individuel** : $\approx$ 500–600 € /mois
- **Électricité, chauffage, eau** : $\approx$ 50–100 € /mois
- **Assurance habitation** : $\approx$ 20–40 € /an



Alimentation



- **Restaurant universitaire** (repas étudiant) : 1 €
- **Courses alimentaires** : $\approx$ 150–250 € /mois
- **Café en ville** : 1,50–2,50 €
- **Sandwich/boulangerie** : 3–8 €



Transports



- **Abonnement étudiant** : $\approx$ 13–18€ /mois
- **Ticket unitaire** : 1–2€
- **Vélo partagé** : abonnement annuel $\approx$ 24 €



Abonnements et services



- **Forfait mobile étudiant** : 10–20 € /mois
- **Internet** (si non inclus) : $\approx$ 20–35 € /mois
- **Abonnement streaming** (Netflix, Spotify, etc.) : 5–15 € /mois



soins et hygiène



- **Coiffeur étudiant** : 15-40 €
- **Produits d'hygiène et entretien** : ~ 20-30 € /mois



Études et fournitures



- **Fournitures scolaires, impressions** : 10-20 € /mois
- **Livres ou manuels spécifiques** : ~ 50-100 € /semestre (selon cursus)

Culture, sport et loisirs



- **Place de cinéma étudiante** : 5-7 €
- **Abonnement salle de sport** : 20-40 € /mois
- **Musée** : 0-5 € (souvent gratuit ou à tarif réduit pour les étudiants)
- **Entrée à la piscine** : 2.70 €



santé

- **Mutuelle étudiante complémentaire** : ~ 10-30 € /mois
- **Consultation médicale** : ~ 30 € (tarif de base)
- **Pharmacie** (médicaments courants) : 5-10 € /mois



Pour financer tes études, certaines solutions de financement existent !

Bourses et aides financières

- **Bourses du gouvernement français** (Campus France) : certaines bourses sont attribuées par l'Ambassade de France ou dans le cadre de programmes bilatéraux (comme Eiffel, Erasmus+, ou les bourses du ministère de l'Enseignement supérieur).
- **Aides des gouvernements étrangers** : certains pays d'origine financent les études à l'étranger de leurs ressortissants (bourses nationales, programmes d'échanges, etc.).

Retrouve l'annuaire des programmes de Bourses ici :

➔ campusbourses.campusfrance.org



Aides au logement et soutien local

- **Aide personnalisée au logement (APL)** : certains étudiants internationaux peuvent en bénéficier. La demande se fait auprès de la **CAF** (Caisse d'Allocations Familiales) dès l'installation.

Utilise le simulateur pour connaître les prestations sociales auxquelles tu as le droit :

➔ service-public.gouv.fr

- **Associations étudiantes et fonds de solidarité** : certaines associations et structures locales proposent une aide alimentaire ou matérielle. À l'**UMLP** il s'agit de l'Agoraé !

Consulte l'Utile pour connaître toutes les aides et bons plans étudiants :

➔ umlp.fr

Je prépare mes documents



Inscription administrative à l'Université

Il t'appartient de te rapprocher de la scolarité pour connaître la procédure d'inscription, notamment pour savoir quel type de traduction de tes documents (diplômes, relevés de notes, etc) est accepté.



À noter

Si tu es accepté dans un master international (enseigné en anglais) les documents en langue anglaise sont acceptés.



Lors de ton inscription en ligne, tu auras besoin de fournir une copie de ta carte d'identité ou passeport, une attestation de niveau en langue et ton contrat pédagogique (learning agreement) signé par toi-même et par ton enseignant coordonnateur de ton université d'origine.

Hors Europe : une fois ta lettre d'acceptation éditée, tu devras entamer tes démarches de visa auprès de l'ambassade concernée.



Prends soin d'emmener avec toi tous les documents originaux nécessaires à ton séjour en France (attestation d'admission, diplômes, relevés de notes, acte de naissance établi depuis moins d'un an avec apostille, carnet de vaccination, permis de conduire, réservation de logement, etc.).

Sécurité sociale

Si tu es un étudiant européen

Avant ton arrivée sur le territoire français, tu dois demander à l'organisme de protection sociale de ton pays d'origine ta carte européenne d'assurance maladie (**CEAM**) et t'assurer qu'elle couvre ta période d'études en France. Cet organisme continuera de prendre en charge tes frais de santé. Si ton pays d'origine ne délivre pas cette carte, alors il faudra demander le formulaire S1.

Si tu es un étudiant non-européen

Avant ton arrivée sur le territoire français, prépare ces documents au format numérique :

- Un justificatif d'identité (passeport),
- Un visa étudiant en cours de validité,
- Un justificatif d'état civil (acte de naissance).



Important

L'acte de naissance est obligatoire pour ton affiliation à la sécurité sociale. Il doit avoir été délivré il y a moins d'un an, sauf pour certains pays*.

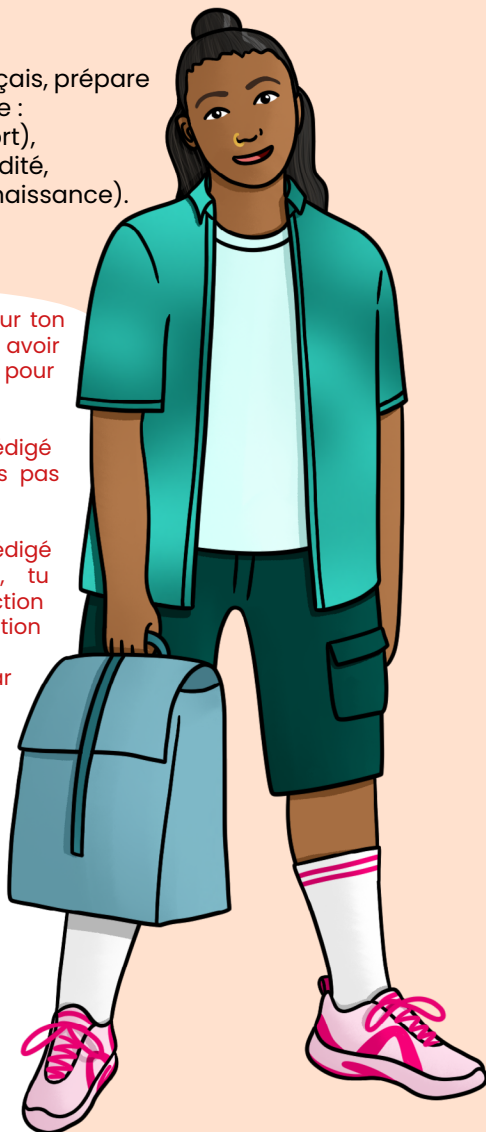
Si ton acte de naissance original est rédigé dans une langue européenne, tu n'as pas besoin de le faire traduire !

Si ton acte de naissance original est rédigé dans une langue non-européenne, tu dois absolument obtenir une traduction assermentée en français. Cette traduction doit être effectuée uniquement par :

- Un traducteur assermenté par la cour d'appel, consulat ou ambassade,
- Ou, un interprète assermenté exerçant en France,
- Ou, un traducteur auprès d'un tribunal de Grande Instance français.

* Exception pour les pays suivants :

Royaume-Uni et anciennes colonies de l'ex-empire britannique, Canada, Cameroun, Iran, Irak, Mongolie, Pays de l'ex-URSS (Russie, Ukraine, Biélorussie ou Bélarus, Moldavie, Lituanie, Lettonie, Estonie, Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan, Kazakhstan, Ouzbékistan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan), Roumanie, Thaïlande, Vietnam.



**À faire
dès
mon
arrivée**

Je finalise mon inscription



Complète le dossier d'inscription au format papier et rends-toi au service de scolarité de ta composante pour le déposer. En retour, tu obtiendras ta carte étudiante. Effectue également ton inscription pédagogique, toujours auprès du service de scolarité de ta composante de rattachement.



Finaliser ton inscription à l'Université signifie avoir complété ton dossier et réglé les frais de scolarité ainsi que la **CVEC**. Le dossier peut être rempli en ligne ou sur papier, et il est conseillé de contacter directement la scolarité de ta formation pour vérifier la démarche exacte.

→ umlp.fr

Une fois ton inscription finalisée, tu recevras ton certificat de scolarité et ton **Pass' Multiservice** (carte étudiante).



Pass' Multiservice

Le **Pass' Multiservice** donne accès à de nombreux services de l'université (emprunts et photocopies dans les bibliothèques, activités sportives, accès aux bâtiments...). Un lien d'activation de ton **compte IZLY** te sera envoyé.

En effet, le **Pass' Multiservice** est adossé à la **monétique IZLY** du Crous et te permet également de payer tes repas dans n'importe quel restaurant universitaire en Bourgogne-Franche-Comté :

→ crous-bfc.fr

Pense à activer ta messagerie personnelle @umlp.fr et à activer ton compte **IZLY** sur :

→ izly.fr

Si tu rencontres un problème pour l'activation de ton compte **IZLY** consulte la FAQ :

→ help.izly.fr

Ou, pour toute assistance, rempli le formulaire en ligne :

→ help.izly.fr/retour-etudiant



J'ouvre mon compte bancaire

À ton arrivée, **ouvrir un compte en banque est essentiel** pour payer ton loyer, tes courses et recevoir des virements.

Tu peux te rendre dans une banque, un bureau de tabac ou même ouvrir un compte en ligne. Une fois ton compte ouvert, tu recevras ta carte bancaire. Tu peux ensuite utiliser l'application mobile pour gérer ton budget facilement.

Documents demandés :

- Une pièce d'identité,
- Un justificatif de domicile,
- Un certificat de scolarité,
- Parfois ton titre de séjour.



Astuces

Compare les offres, car certaines banques proposent des formules spéciales pour les étudiants internationaux, y compris les banques en ligne.

Ressources utiles :

- ➔ **Service-public.fr** – Ouvrir un compte bancaire en France
- ➔ **Campus France** – Conseils bancaires pour étudiants étrangers

Je valide mon visa

Si tu as obtenu un visa long séjour valant titre de séjour (**VLS-TS**) mention "étudiant", tu dois le valider dans les 3 mois suivant ton arrivée en France. Cette étape est obligatoire pour que ton visa reste valable pendant toute la durée de ton séjour. Elle se fait en ligne, directement sur le site du gouvernement français :

➔ **administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr**



Astuces

Fais la validation dès que tu es installé dans ta ville et que tu disposes de ton adresse fixe. Cela ne prend que quelques minutes en ligne !



Attention

Si tu ne validates pas ton visa dans les délais, il sera invalide et tu pourrais être en situation irrégulière.

Les documents et informations à préparer :

- Ton passeport (avec le visa collé à l'intérieur),
- Le numéro de ton visa,
- Ton adresse complète en France (numéro, rue, code postal, ville),
- Une carte bancaire (ou un timbre fiscal acheté en bureau de tabac),
- Une adresse e-mail valide.

Montant du timbre fiscal électronique : 100 €

Tu peux l'acheter en ligne sur le site officiel :

➔ **timbres.impots.gouv.fr**

Ou dans un bureau de tabac en demandant un timbre fiscal électronique pour visa long séjour.



Lorsque ta demande de visa sera validée, tu vas recevoir deux emails :

Un **premier e-mail** indiquant tes identifiants de connexion. Ils te permettront d'accéder à ton espace personnel. La confirmation de validation de ton **VLS-TS** y sera disponible.

Un **deuxième e-mail** confirmant les informations que tu as renseignées en ligne. Cet e-mail de confirmation de validation de ton **VLS-TS** peut être téléchargé.



Bon à savoir

Les 3 premiers mois qui suivent ton arrivée, tu peux librement quitter la France et y revenir, même sans avoir validé ton VLS-TS.

Au-delà des 3 mois, si tu n'as pas validé ton VLS-TS, tu devras demander un nouveau visa pour revenir en France.

Renouvellement

Si tu poursuis tes études en France, entre le 4ème et le 2ème mois avant la fin de validité de ton visa tu devras demander son renouvellement en ligne :

➔ administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr



Attention

Si tu attends la dernière minute, tu risques :

- Des pénalités (comme une autorisation provisoire au lieu d'un vrai titre),
- Ou même d'avoir des difficultés à rentrer en France si tu sors du territoire.



Info

Les documents justificatifs à fournir dépendent de la situation de chaque étudiant. Parmi ces documents, tu dois absolument signer et joindre le Contrat d'engagement républicain. Aussi, tu devras justifier tes ressources financières pour l'année d'études à venir.

Je m'affilie à la Sécurité Sociale

L'affiliation à la sécurité sociale française est obligatoire. Elle est gratuite et prend en charge 70% des coûts liés aux frais de santé. Tu seras affilié à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (**CPAM**, organisme qui gère la Sécurité Sociale) de ton lieu de résidence.

Pour les étudiants internationaux provenant de l'Union Européenne

Avant ton arrivée sur le territoire français, tu dois demander à l'organisme de protection sociale de ton pays d'origine ta carte européenne d'assurance maladie (**CEAM**). Cet organisme continuera de prendre en charge tes frais de santé en France.

Pour les étudiants internationaux hors Union Européenne

Avant ton arrivée sur le territoire français, tu dois te munir des documents suivants au format numérique : un justificatif d'identité (passeport), un justificatif d'état civil (acte de naissance) et un visa étudiant en cours de validité.

À ton arrivée et après ton inscription à l'université, rends-toi sur le site :

➔ etudiant-etranger.ameli.fr

C'est pour vérifier ton éligibilité à l'**Assurance Maladie** et réaliser ton inscription si possible, les démarches y étant expliquées.

Documents demandés :

- Une attestation d'inscription pour l'année universitaire en cours,
- Un justificatif d'identité,
- Un visa étudiant,
- Un justificatif d'état civil (acte de naissance établi depuis moins d'un an avec apostille),
- Un titre de séjour et un **RIB**.



Bon à savoir

Attends bien de les avoir tous en ta possession avant de commencer ton affiliation. Dès que celle-ci sera finalisée, tu pourras ouvrir un compte Ameli.



Attention

Le délai de traitement des dossiers (par la CPAM) peut aller de 1 à 3 mois.

Tu devras ensuite déclarer un médecin en France comme médecin traitant. Tu peux en trouver un sur l'Annuaire de santé Ameli.

➔ annuairesante.ameli.fr



conseil

À chaque rendez-vous santé, n'oublie pas d'apporter ta carte vitale avec toi ou ton attestation provisoire de droits.

Je prends soin de ma santé (CSS, mutuelles,...)

Couverture maladie complémentaire ou mutuelle

Pour être remboursé à 100% de tes frais de santé, tu dois souscrire à une assurance complémentaire santé (souvent appelée mutuelle).

Pour en trouver une, tu peux utiliser un comparateur en ligne afin d'obtenir le meilleur tarif en fonction de tes besoins.

Santé mentale

Le dispositif **Mon soutien psy** permet de bénéficier au maximum de 12 séances d'accompagnement psychologique **prises en charge à 100 %** par l'Assurance Maladie et les complémentaires santé (mutuelles).

Pas besoin d'ordonnance : il suffit de prendre rendez-vous avec un psychologue partenaire du dispositif. Pour en savoir plus :

→ ameli.fr

Le dispositif **Santé Psy Étudiant** permet également de bénéficier de **12 séances gratuites** avec un psychologue partenaire.

→ santepsy.etudiant.gouv.fr



Attention

Pense bien à déclarer ton médecin traitant pour bénéficier d'une meilleure prise en charge par la sécurité sociale.

Complémentaire Santé Solidaire ou CSS

C'est une couverture santé complémentaire financée par l'Etat et destinée aux personnes disposant de ressources modestes.

Vérifie ton éligibilité juste ici :

→ complementaire-sante-solidaire.gouv.fr

Lors de ton arrivée, tu peux prendre rendez-vous avec le **Service de Santé Étudiante**, situé sur tous les campus.

Tu peux prendre rendez-vous directement au lien suivant :

→ doctolib.fr



Astuces

On te donne rendez-vous sur le compte Instagram de l'**Assurance Maladie** :

→ [@mes_tips_sante](https://www.instagram.com/mes_tips_sante)

Un concentré de conseils santé, de prévention et de bons réflexes pour comprendre et gérer ta santé au quotidien.



Je gère mon logement



Une fois ton logement trouvé, il te reste encore quelques démarches à faire pour être vraiment installé.

➔ D'abord, souscris à une **assurance habitation** : c'est obligatoire, même pour une chambre en résidence. Tu trouveras facilement des offres étudiantes en ligne, à petit prix.

➔ Ensuite, fais une **demande d'aide au logement** auprès de la **CAF**. Fais la demande sur leur site, en fournissant plusieurs documents (**RIB**, bail, pièce d'identité, etc.). Les démarches prennent un peu de temps, initie la démarche dès que possible.

➔ caf.fr



Attention

Attribution sous certaines conditions.

➔ Si tu vis dans un logement individuel (studio, colocation...), tu dois aussi ouvrir un **contrat d'électricité** : choisis un fournisseur, donne l'adresse et les infos du compteur (souvent notées dans l'état des lieux). Tu peux tout faire en ligne ou par téléphone. C'est important de le faire dès ton arrivée pour avoir le courant dès le début.



petit conseil

Garde une trace de tous tes documents et contrats, ça t'aidera en cas de souci, ou pour résilier...

Je me déplace

Pour te déplacer facilement, nous te conseillons de souscrire à un abonnement de transport de ton choix en fonction de la ville où tu études.

Besançon – Ginko

→ ginko.voyage

Belfort – Optymo

→ optymo.fr

Montbéliard – Evolity

→ evolity.fr

Vesoul – Moova

→ moova-mobilites.fr

Dôle – Grandole mobilités

→ grandole-mobilites.fr

Lons-le-Saunier – Éclat Lons aggro mobilités

→ ecla-mobilites.fr



Bonne nouvelle !

Il existe une réduction de 50% sur les trajets en TER pour les jeunes de moins de 26 ans !



Pour te déplacer dans la région Bourgogne-Franche-Comté tu peux utiliser le réseau de transport **Mobigo** :

→ viamobigo.fr



Si tu veux voyager partout en France (et en Europe) renseigne toi auprès de la **SNCF** :

→ sncf-connect.com

Ou de la compagnie de bus Flixbus :

→ flixbus.fr



Il est aussi possible de se déplacer à vélo. Tu peux te renseigner auprès des compagnies de transports locales ou de l'association vélo campus :

- **Vélocampus, Besançon** :

velocampus@velobesancon.info

- **Vélocampus du lion, Belfort et Montbéliard** :

velocampusdulionbm@gmail.com

Je souscris à mes abonnements (téléphonie/internet)

Téléphonie mobile

En France, plusieurs opérateurs proposent des forfaits étudiants ou sans engagement, souvent à prix réduit.

Tu peux choisir entre un **forfait prépayé** (cartes rechargeables, sans abonnement) ou un **forfait mensuel** (paiement automatique chaque mois).



Les principaux opérateurs

- Orange, SFR, Bouygues Telecom : grands opérateurs nationaux avec des boutiques en ville.
- RED by SFR, Sosh (Orange), B&You (Bouygues), Free : formules 100 % en ligne, souvent moins chères.



Les tarifs indicatifs

- Forfait prépayé : 5 à 10 € / mois (crédit limité pour appels et internet).
- Forfait sans engagement : 10 à 20 € / mois, appels illimités et 20 à 100 Go de données Internet.



Astuces

Pour ouvrir un forfait mobile, il te faudra généralement :

- Une pièce d'identité (passeport),
- Une adresse en France,
- Un RIB français.

Internet à domicile

Si tu loues un appartement ou es en colocation, tu devras peut-être ouvrir une ligne Internet toi-même.

Fournisseurs d'accès à Internet

Les plus courants sont : Orange, SFR, Bouygues Telecom, Free, et des opérateurs alternatifs comme RED, Sosh, ou OVH.

Tarifs indicatifs

- Abonnement Internet (fibre ou ADSL) : 25 à 35 € / mois,
- Location de box (si non incluse) : 3 à 5 € / mois,
- Installation éventuelle (si nouvelle ligne) : 50 à 100 € une seule fois.



Conseils utiles

- Les offres sans engagement sont plus flexibles si tu restes seulement quelques mois. Si ton logement est déjà équipé, vérifie avec ton propriétaire ou tes colocataires avant de souscrire un nouveau contrat.
- Utilise un comparateur en ligne pour faire ton choix.
- Si tu viens d'arriver, tu peux utiliser une carte SIM internationale ou eSIM pour rester connecté en attendant ton forfait français.
- Garde ton numéro français actif pendant tout ton séjour : il te sera utile pour les démarches administratives (banque, CAF, santé, etc.).



Ma vie d'étudiant

Je découvre et utilise les services universitaires

Alumni

➔ alumni.umlp.fr

Un réseau **Alumni** est à ta disposition pour te permettre de rester connecté aux étudiants, anciens étudiants et à toute la communauté universitaire de l'**UMLP** pendant et après ta mobilité. Ce réseau te propose plein d'outils utiles : offres d'emploi, Career Center, messagerie, forum, géolocalisation, CV-thèque, groupes par formation, etc.

Bibliothèques universitaires (BU), wifi & prêt d'ordi

Le **Service Commun de la Documentation (SCD)**, c'est le réseau des bibliothèques de l'Université Marie et Louis Pasteur. Sa mission ? Te donner accès à toutes les ressources nécessaires pour réussir tes études et soutenir la recherche. Tu y trouveras des espaces de travail, des ressources papier et numériques, et des équipes prêtes à t'aider.

Les BU peuvent aussi te prêter un ordinateur pour le temps d'un week-end ou bien pour un semestre.

Prêt d'ordinateur :

➔ bu.umlp.fr

Edurodam, la connexion wifi du Campus :

➔ wifi.univ-fcomte.fr



Retrouve les actualités des différentes BU sur leurs réseaux :

BU Belfort

➔ instagram.com/bu.belfort

BU Éducation Besançon

➔ instagram.com/bueducationbesancon

BU Éducation Lons

➔ instagram.com/bueducationlons

BU IUT

➔ instagram.com/buiut.besancon

**Besançon Learning Centre
Claude Oytana**

➔ instagram.com/learning.centre.oytana
➔ facebook.com/BUsciencesportBesancon

BU Lettres et Sciences Humaines

➔ facebook.com/BUlettresBesancon
➔ instagram.com/bulettresbesancon

**Bibliothèque de campus
de Montbéliard**

➔ instagram.com/bu_montbeliard
➔ facebook.com/bu.montbeliard

**BU Proudhon Droit Économie
Politique et Gestion**

➔ instagram.com/buproudhon
➔ facebook.com/bu.proudhon

BU Santé

➔ instagram.com/busantebesancon
➔ facebook.com/BuMedecine

BU Vesoul

➔ instagram.com/buvesoul

BVE – Bureau de la Vie Étudiante

Le **Bureau de la Vie Étudiante** est le service incontournable des étudiants !

Installé à la **Maison des Étudiants (MDE)** qui est ouverte du lundi au jeudi de 9h à 17h, et le vendredi de 9h à 12h, viens réviser, te détendre, faire une partie de baby-foot ou de jeux de société, ou même jouer du piano !

Le **BVE** est divisé en différents pôles :

- Le **Welcome Desk**,
- La **Vie Associative Étudiante**,
- La **mission handicap**,
- La **mission Égalité/diversité**,
- L'**Engagement étudiant**,
- La **Ressourcerie des Campus**.

Campus Sport

→ u-sports.umlp.fr

Campus Sports est un service qui te permet de pratiquer une **quarantaine d'activités sportives** de loisir toute la semaine le temps de midi et en soirée !

Les activités sont ouvertes gratuitement à tous les étudiants l'**UMLP** et sont également adaptées aux personnes en situation de handicap.

Cellule SOS

→ sos.univ-fcomte.fr

L'Université Marie et Louis Pasteur s'engage à t'accompagner si tu es victime de violences sexuelles et sexistes, de discrimination, de harcèlement ou de toute autre forme de violence.

Le dispositif de signalement S.O.S. est **ouvert à l'ensemble de la communauté universitaire** : personnels, étudiants, intervenants extérieurs et usagers. Il est ouvert à toute personne s'estimant victime ou témoin de toute forme de violences.



DREIF – Direction des Relations Européennes, Internationales et de la Francophonie

→ umlp.fr

La **DREIF** t'accompagne dans tes **projets à l'international**, que tu sois étudiant ou membre du personnel.

Elle :

- T'aide à construire ton projet de mobilité (échanges, stages, etc.) dans le cadre des partenariats de l'université,
- Te renseigne sur les programmes d'échange et te suit avant, pendant et après ton départ,
- Accueille les étudiants en mobilité encadrée, enseignants, chercheurs et délégations venus de l'étranger,
- Développe de nouveaux partenariats et des formations ouvertes à l'international,
- Gère le versement des aides financières pour les mobilités encadrées.

OSE – Orientation Stage Emploi

→ ose.umlp.fr

Le service **OSE** t'informe et t'accompagne dans ton orientation, tes choix d'études, ta recherche de stage, d'alternance ou d'emploi. Il organise aussi des actions avec des partenaires pour booster ta réussite.

Tu peux :

- Bénéficier d'un suivi individuel avec un conseiller en orientation ou en insertion professionnelle,
- Participer à des ateliers ou événements sur ton avenir pro.

Où ?

Besançon : **MDE** Bouloie, **UFR SLHS**, **UFR** Santé

Montbéliard : Portes du Jura

Belfort : Campus Néel, Techn'hom



Les rendez-vous sont possibles en présentiel, par téléphone ou en visio.
Pour prendre rendez-vous :

ose@umlp.fr

SSE – Service de Santé Étudiante

➔ umlp.fr/sante

Le **Service de Santé Étudiante (SSE)** est présent sur trois sites : Besançon, Belfort et Montbéliard. Il est constitué d'une équipe pluridisciplinaire : médecins, infirmiers, diététicienne, psychologues, chargée d'animation en prévention.

Le **SSE** te propose gratuitement des bilans de santé, une mise à jour des vaccinations, des renseignements individuels d'ordre médicosocial, des consultations en matière de diététique, de contraception, de prévention des infections sexuellement transmissibles, des aménagements des études, des consultations pour les étudiants à besoin spécifique et des visites pour les étudiants internationaux primo arrivants.

Un contrôle de la vision et de l'audition est possible.

Le Service Sciences Arts et Culture (SSAC)

➔ umlp.fr/les-services-administratifs/service-sciences-arts-et-culture

Le Service sciences arts et culture propose des animations, des expositions et des conférences tout au long de l'année pour la communauté universitaire et le grand public : Nuit européenne des chercheurs, Fête de la science, Chercheurs à la ferme...



Petit conseil

Pour conjuguer études et loisirs, l'application EDT UMLP te permet de consulter ton emploi du temps ADE où que tu sois, et n'importe où !

Télécharge l'appli iOS :

➔ apps.apple.com

Télécharge l'appli Android :

➔ play.google.com

Je découvre la vie locale (vie quotidienne, loisirs, ...)

Cours de français

Peu importe ton site d'études, les MJC (Maison des Jeunes et de la Culture), les Maisons de quartier ou associations (secours Populaire, secours Catholique, Miroirs du Monde, etc.) proposent des cours de FLE (Français Langue Étrangère) gratuits ou à moindre coût. Renseigne-toi !

Aussi, si tu es étudiant dans un master international, ton programme prévoit des cours de français.

Des cours privés sont possibles, mais payants : **CLA**, IDEE UP, Université Populaire du Trèfle, ...



À l'**UFR SLHS**, les étudiants en échange peuvent bénéficier de cours de FLE. Chaque cours donne droit à 3 **ECTS**. Pour suivre un ou plusieurs de ces cours, viens te renseigner au Centre Polyglotte !

ESN Besançon



Erasmus Student Network (ESN) Besançon est une association étudiante engagée qui t'accompagne dans ton intégration à Besançon en te faisant découvrir la vie universitaire et la ville grâce à de nombreux événements tout au long de l'année (soirées d'accueil, sorties culturelles, activités sportives, rencontres internationales, etc.).

Composée de bénévoles motivés, l'association met aussi en place le **Buddy System**, un programme de parrainage qui te permet d'être mis en relation avec un étudiant local pour t'aider dans tes premières démarches, te guider à l'université et faciliter ton intégration.

→ buddysystem.eu/fr

Les Arbres à Palabres



Les **Arbres à Palabres** sont des soirées conviviales d'échange ouvertes aux étudiants et doctorants chercheurs internationaux.

Organisées par le Welcome Desk une fois par mois à la Maison des Étudiants, elles abordent différentes thématiques liées à la vie étudiante, au bien-être, à l'intégration ou aux expériences interculturelles.

Animées sous forme d'ateliers ludiques et interactifs, ces rencontres favorisent les échanges dans une ambiance détendue, en partenariat avec **ESN** et selon la thématique, avec le Service de Santé Étudiante.

Manger, se restaurer

En France, tu peux manger au **RU**, géré par le Crous, où des repas complets et équilibrés sont proposés dès 1€ sur présentation de ta carte étudiante, qui te servira aussi à payer via l'application IZLY.

À Besançon, tu peux également découvrir la cuisine locale dans les restaurants de la ville, dont certains proposent des menus étudiants, et profiter de réductions grâce à la carte Avantages Jeunes.

Enfin, si tu es en situation de précarité, l'AGORAé est une épicerie sociale et solidaire située dans le bâtiment (Li)ve sur le campus de la Bouloie, accessible sur inscription auprès de l'association la BAF qui la gère.



Carte avantages jeunes

→ avantagesjeunes.com



Si tu as **moins de 30 ans**, tu peux acheter la carte Avantages Jeunes ! Plus de 3 600 bons plans proposés par plus de 2 400 partenaires partout en Bourgogne-Franche-Comté. Cette carte te permettra de découvrir la culture, le sport et de bénéficier de réductions sur les loisirs et la vie quotidienne.

Culture, sport et tourisme

Renseigne-toi directement sur les différents sites internet suivant :

→ ijbesancon.jeunes-bfc.fr

→ sortezchezvous.fr

Soirées étudiantes le jeudi soir

En France, les soirées étudiantes ont généralement lieu le jeudi soir. Tu peux te renseigner auprès des différentes associations étudiantes, ou tout simplement aller te balader en ville et tu trouveras forcément un endroit où t'amuser et te divertir après une semaine de cours !



petit conseil

L'UMLP organise des événements tout au long de l'année, follow us !

→ instagram.com/vie.etudiante_umlp

Je recherche un job étudiant

Peu importe ta nationalité, **tu peux travailler pendant tes études**. Ton visa t'autorise à travailler jusqu'à 60 % du temps légal en France (soit environ 964 heures par an) — si tu es Algérien, c'est 50 %.

Cherche des petits boulots compatibles avec tes horaires de cours :

- Les emplois étudiants du Crous, comme surveillant en résidence ou aide au resto U,
- L'animation périscolaire (dans les écoles, le soir ou le mercredi et les vacances scolaires),
- Ou des missions ponctuelles : garde d'enfants, soutien scolaire, distribution de flyers...

Consulte régulièrement les sites spécialisés pour les étudiants :

- Le site **Jobaviz** par CrousEmploi,
→ **jobaviz.fr**
- Le site du **CRIJ**,
→ **forumjob.jeunes-fc.com**
- Les **groupes Facebook**,
- Les **affiches** dans mon établissement.



Avant de signer un contrat, prépare quelques documents :

- Une pièce d'identité,
- Un titre de séjour,
- Un **RIB**,
- Ton numéro de sécurité sociale,
- Une attestation de scolarité.



Bon à savoir

Le service social du Crous ou l'université peuvent attribuer des aides ponctuelles en cas de difficultés financières.

Je débute avec les impôts en France

Le **numéro fiscal** est attribué **automatiquement** lors de ta première déclaration de revenus.

Il est demandé pour :

- Faire une déclaration de revenus,
- Demander certaines aides (comme la **CAF** ou les bourses).



Pour obtenir ton numéro fiscal, fais directement la demande au **Service des impôts des particuliers** de ta ville :

➔ annuaire.service-public.gouv.fr

La déclaration de revenus

Toute personne majeure (même étudiante) qui réside sur le territoire français doit **déclarer ses revenus une fois par an** si :

- Tu as travaillé en France (job étudiant, stage rémunéré, alternance, etc.),
- Tu perçois un revenu (bourse imposable, aide d'entreprise, etc.),
- Tu as séjourné plus de 6 mois en France pendant l'année civile.

Conserve soigneusement tes fiches de paie, attestations de bourse ou d'aides, justificatifs de logement et avis d'imposition ou de non-imposition, car ils te seront utiles pour diverses démarches administratives.



Quand déclarer ?

Entre avril et juin sur le site :

➔ impots.gouv.fr



Bon à savoir

- **Si tu n'as aucun revenu**, tu peux faire une déclaration "à zéro" : cela te permet d'obtenir ton numéro fiscal et d'être reconnu dans le système.
- **Si tu es boursier du gouvernement français**, tes bourses sont exonérées d'impôt.
- **Si tu travailles**, certains revenus étudiants sont non imposables jusqu'à un certain plafond (généralement le SMIC annuel pour les moins de 26 ans).

Les échanges avec l'administration fiscale peuvent se faire entièrement en ligne, en français ou parfois en anglais.

Je me prépare au changement culturel

Un séjour international



Un séjour à l'étranger est très enrichissant, offrant de nouvelles rencontres et expériences, mais il peut aussi être déstabilisant. S'adapter à un environnement académique et culturel différent peut provoquer dépaysement, fatigue ou incompréhension, ce qui est normal dans le processus d'adaptation.

Te renseigner sur la culture française



Se documenter sur la culture française avant et pendant le séjour aide à mieux vivre la transition : horaires de repas, politesse, transports, traditions et vie universitaire. Comprendre ces codes et la diversité régionale facilite ton intégration.

Ne pas t'isoler : participer à la vie du campus



Pour surmonter le choc culturel, reste actif et participe aux événements universitaires, sportifs ou associatifs. Cela te permet de rencontrer d'autres étudiants, pratiquer la langue, partager tes centres d'intérêt et réduire le sentiment de solitude.

L'administration française : comprendre les délais et les horaires



L'administration française peut sembler complexe, avec des démarches longues pour le titre de séjour, la sécurité sociale ou le logement. Anticiper, préparer ses documents et demander de l'aide au **BVE** ou Welcome Desk permet de gérer le stress et de respecter les délais.

Les relations sociales en France



Les relations suivent certains codes : le vouvoiement est courant dans les contextes formels, le tutoiement pour les échanges amicaux. Les Français peuvent sembler réservés au début, mais l'amitié devient souvent sincère. Participer à la vie étudiante et rester ouvert facilite la création de liens et la compréhension des habitudes locales.

**Pour aller
+ loin**

Université

Welcome Desk

welcomedesk@umlp.fr

Mailys Claudio

En charge des masters internationaux

mailys.claudio@umlp.fr

Lauriane Masson

En charge des doctorants et chercheurs internationaux (EURAXESS)

lauriane.masson@umlp.fr

Romane Bourne

En charge des étudiants hors programme d'échange et des associations étudiantes internationales

romane.bourne@umlp.fr

BVE

Besançon

03 81 66 66 99

bve@umlp.fr

Belfort, Montbéliard

06 50 11 64 50

bve@umlp.fr

DREIF

03 81 66 55 96

dreif@umlp.fr

OSE

03 81 66 50 65

ose@umlp.fr

Les scalarités des différentes composantes

➔ umlp.fr/les-scolarites

Référents Relations Internationales

➔ umlp.fr/files

Bibliothèques Universitaires

➔ bu.umlp.fr

SSE

Besançon

03 81 66 61 30

sse@umlp.fr

Belfort

03 84 58 77 78

07 85 64 01 60

sse-belfort@umlp.fr

Montbéliard

03 81 99 47 38

07 85 64 01 60

sse-montbeliard@umlp.fr

Plateforme SOS de l'université

➔ sos.univ-fcomte.fr

L'AGORAé

06 95 92 76 14

contact@baf-fc.fr ou agorae@baf-fc.fr

➔ baf-fc.fr/front_page/lagorae

La ressource

06 72 23 47 77

laressourceriecampuscrous@umlp.fr

Campus Sport

➔ umlp.fr/campus-sports

Besançon

03 81 66 63 62

campus-sports@umlp.fr

Belfort & Montbéliard

03 81 99 47 19

campus-sport-bm@umlp.fr

Vesoul

campus-sports-vesoul@umlp.fr

Services externes

CAF

0 969 32 52 52

➔ caf.fr

Campus France

➔ campusfrance.org

CPAM

36 46

➔ ameli.fr

CHU, Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS)

03 81 66 86 81

Crous BFC

09 72 59 65 65

➔ crous-bfc.fr

Ginko

03 70 27 71 60

➔ ginko.voyage

Préfectures et sous-préfectures

pref-etrange@bfc.gouv.fr

sp-montbeliard@bfc.gouv.fr

pref-courrier@territoire-de-belfort.gouv.fr

Visale

➔ visale.fr

Connaître ses droits

Le Centre d'information Sur les Droits Des Femmes Et Des Familles (CIDFF)

03 81 25 66 69

→ fncidff.info

Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD)

07 69 15 93 12

cdad.doubs.infos@gmail.com

→ cdad25.fr

Défenseurs des droits

09 69 39 00 00

→ defenseurdesdroits.fr

La Cimade

→ lacimade.org

Besançon

07 85 79 99 81

besancon@lacimade.org

Montbéliard

03 81 98 31 65

montbeliard@lacimade.org

Dole

07 82 50 44 91

dole@lacimade.org

L'Adil (logement)

03 81 68 37 68

contact@maisonhabitatdoubs.fr

→ anil.org

Numéros d'urgence

15 Samu

17 Police secours

18 Sapeurs-pompiers

114 Urgence par message

115 Urgence Sociale



Astuces

Si tu consultes la version PDF, utilise le raccourci clavier **Ctrl + F** (PC) ou **CMD + F** (MAC) pour rechercher un mot dans le document.

Glossaire

APL

Aide pour le logement

BFC

Bourgogne-Franche-Comté (Région française)

BU

Bibliothèque Universitaire

BVE

Bureau de la Vie Étudiante

CAF

Caisse d'Allocations Familiales

CEAM

Carte Européenne d'Assurance Maladie

CHU

Centre Hospitalier Universitaire

CLA

Centre de Linguistique Appliquée

CPAM

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Crous

Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires

CSS

Complémentaire Santé Solidaire (aussi appelée C2S)

CVEC

Contribution de Vie Étudiante et de Campus

DSE

Dossier Social Étudiant

DREIF

Direction des Relations Européennes, Internationales et de la Francophonie

ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System)

Système européen de transfert et d'accumulation de crédits

EEE

Espace Économique Européen

EFS BFC

Établissement Français du Sang, Bourgogne-Franche-Comté

ENSAM

École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers

EPE

Établissement Public Expérimental

ESN

Erasmus Student Network

ESTA

École Supérieure des Technologies et des Affaires

FAQ

Foire Aux Questions

INE

Identifiant National Élève

INSPE

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

ISBA

Institut Supérieur des Beaux-Arts

ISIFC

Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté

IUT

Institut Universitaire Technologique

MDE

Maison des Étudiants

OSE

Orientation Stage Emploi

RIB

Relevé d'Identité Bancaire

RU

Restaurant Universitaire

SCD

Service Commun de Documentation

SeFoC'AL

Service Formation Continue et
Alternance

SMIC

Salaire Minimum Interprofessionnel
de Croissance

SNCF

Société Nationale des Chemins de
Fer Français

SSE

Service de Santé Étudiante

Sup-FC

Service Universitaire de Pédagogie
pour les Formations et la Certification

TER

Transport Express Régional

UE

Union Européenne

UFR

Unité de Formation et de Recherche

UFR SJEPG

Sciences Juridiques Économiques
Politiques et de Gestion

UFR SLHS

Sciences du Langage de l'Homme et
de la Société

UFR ST

Sciences et Techniques

UFR STAPS

Sciences et Techniques des Activités
Physiques et Sportives

UFR STGI

Sciences, Techniques et Gestion de
l'Industrie

UMLP

Université Marie et Louis Pasteur

UTBM

Université de Technologies de
Belfort Montbéliard

VLS-TS

Visa Long Séjour valant Titre de
Séjour

Crédits

Coordination

Romane BOURNE, Maïlys CLAUDIO et Lauriane MASSON

Conception & rédaction

BVE, DREIF, DRVI

Traduction

TraducTours

Mise en page, graphisme & illustrations

La Renarde Bouclée

Impression

L'Imprimerie Centrale de l'UMLP

Tous droits réservés © Publication avril 2026.



UNIVERSITÉ
MARIE & LOUIS
PASTEUR

Les établissements composantes

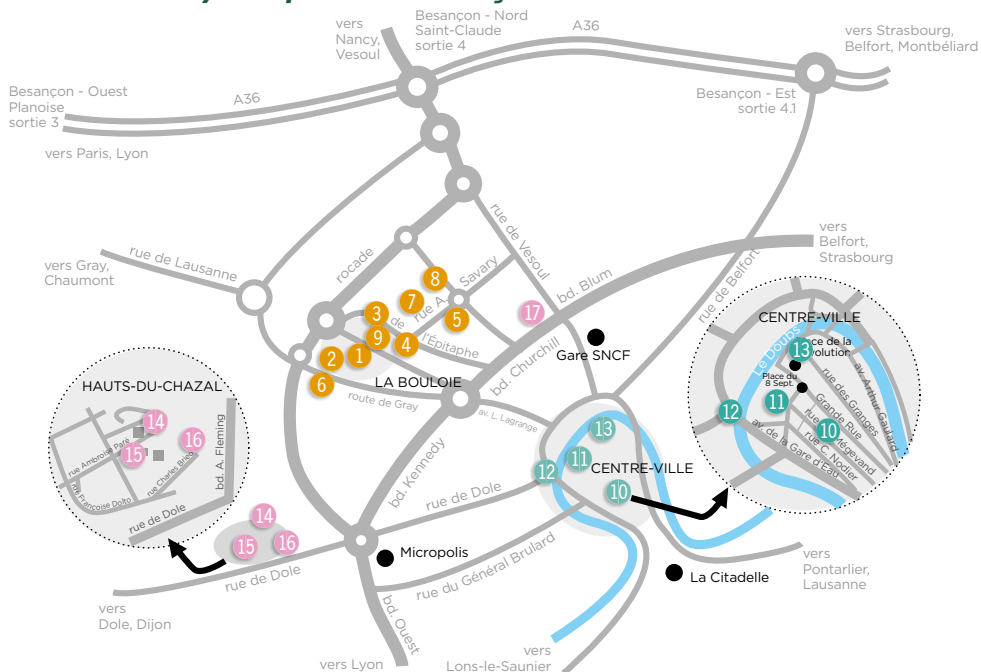


Les établissements associés



Sites universitaires de Besançon

University campuses in Besançon



Campus de la Bouloie

- 1 UFR Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion (SJEPPG)
- 2 UFR Sciences et techniques (ST)
- 3 UFR Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)
- 4 IUT Besançon-Vesoul
- 5 Institut supérieur d'ingénieurs de Franche-Comté (ISIFC)
- 6 Institut supérieur des beaux-arts (ISBA)
- 7 SUPMICROTECH
- 8 TEMIS
- 9 Maison des étudiants

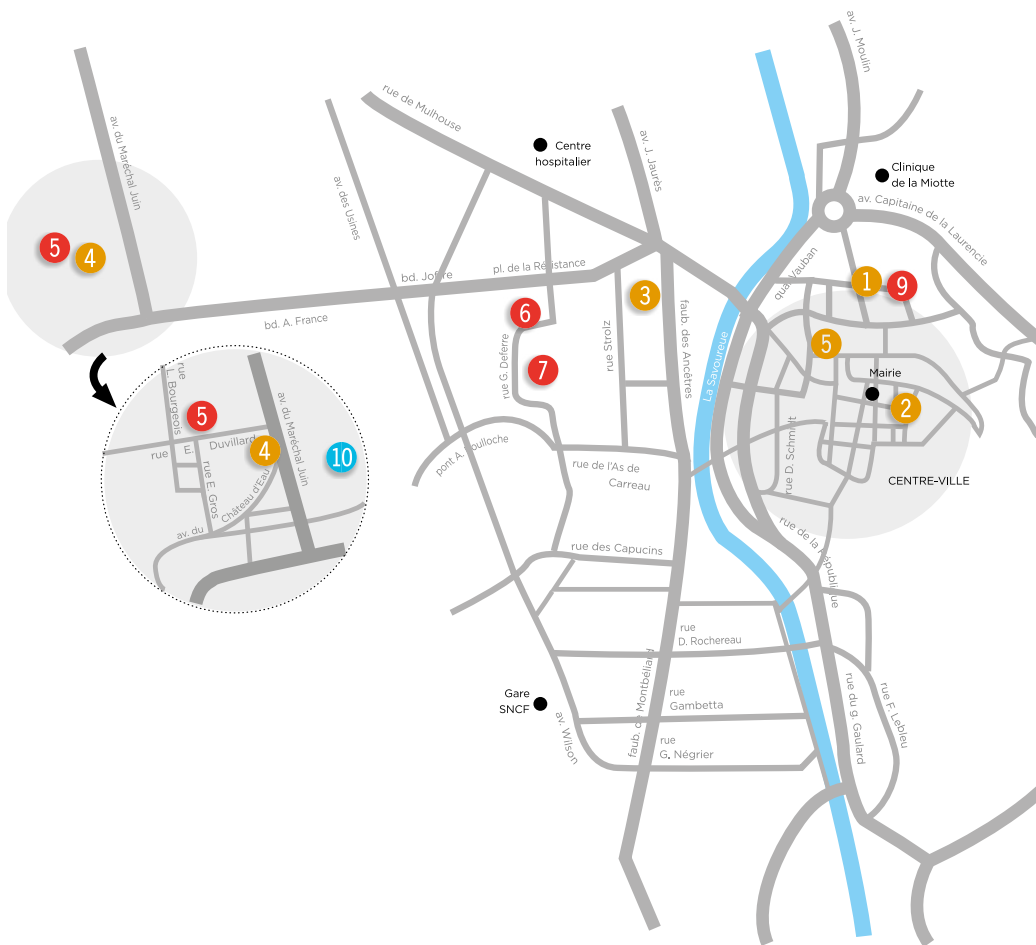
Centre-ville / Downtown

- 10 UFR Sciences du langage, de l'homme et de la société (SLHS), site de Mégevand, Bibliothèque lettres et sciences humaines, Restaurant universitaire Mégevand, Cafétéria Le Croustillant
- 11 UFR SLHS, site de l'Arsenal, Cafétéria de l'Arsenal
- 12 Centre de linguistique appliquée CLA, Restaurant universitaire Canot, Café international
- 13 Maison de l'Université

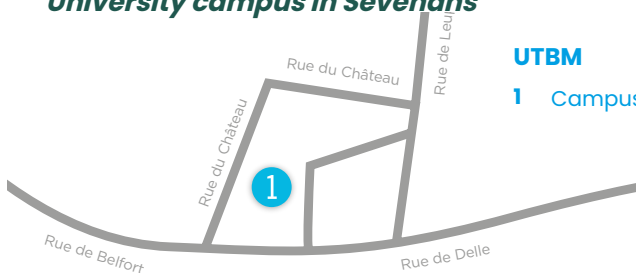
Hauts-du-Chazal

- 14 UFR Sciences de la Santé
- 15 Bibliothèque universitaire santé, Restaurant universitaire
- 16 CHU Jean-Minjoz
- 17 Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE)

Sites universitaires de Belfort University campuses in Belfort



Site universitaire de Sevenans University campus in Sevenans

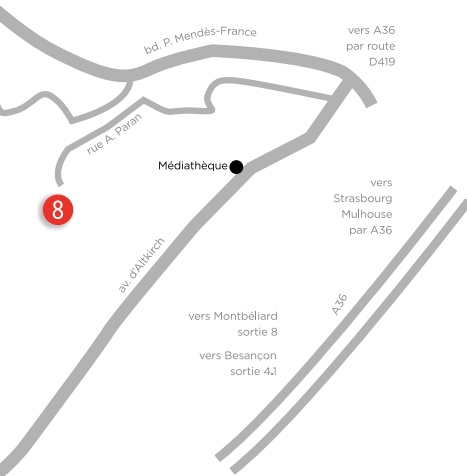


UTBM

1 Campus de Sevenans

Université Marie et Louis Pasteur

- 1 Site Néel : UFR STGI Belfort-Montbéliard (département Sciences et Énergies)
- 2 UFR STGI Belfort-Montbéliard département Administration Économique et Sociale – Droit – Management (AESDM)
- 3 IUT Nord Franche-Comté (Techniques de commercialisation), INSPE, bibliothèque universitaire Lucien-Febvre
- 4 IUT Nord Franche-Comté: site Techn'hom, UFR STGI Belfort-Montbéliard (département Sciences et Énergies)
- 5 ESTA – École Supérieure des Technologies et des Affaires



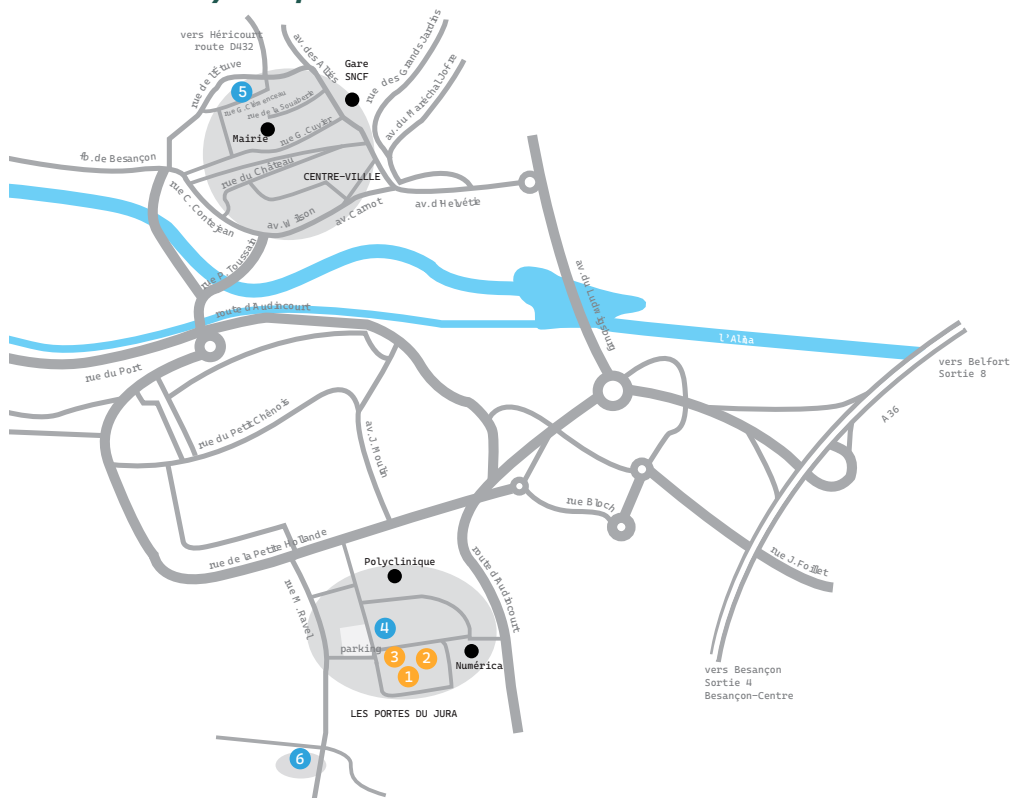
Service du CROUS

- 5 Résidence et restaurant universitaire Duvillard
- 6 Résidence Fernand-Braudel
- 7 Résidence universitaire Jean-Paul-Sartre
- 8 Résidence universitaire Paul-Éluard
- 9 Cafet 'Geek and Go'

UTBM

Campus de Belfort

Sites universitaires de Montbéliard University campuses in Montbéliard



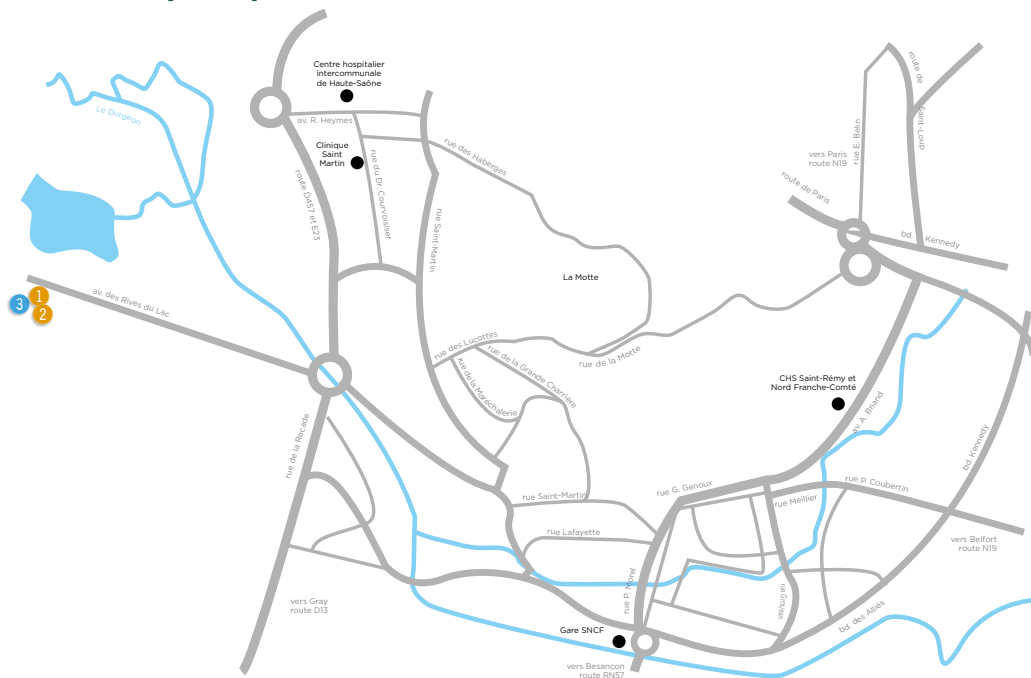
Université Marie et Louis Pasteur

- 1 UFR STGI Belfort-Montbéliard
- 2 IUT Nord Franche-Comté
- 3 Bibliothèque universitaire

Services CROUS

- 4 Restaurant universitaire des Portes du Jura
- 5 Résidence universitaire René-Thom
- 6 Résidence des Portes du Jura

Site universitaire de Vesoul
University campus in Vesoul



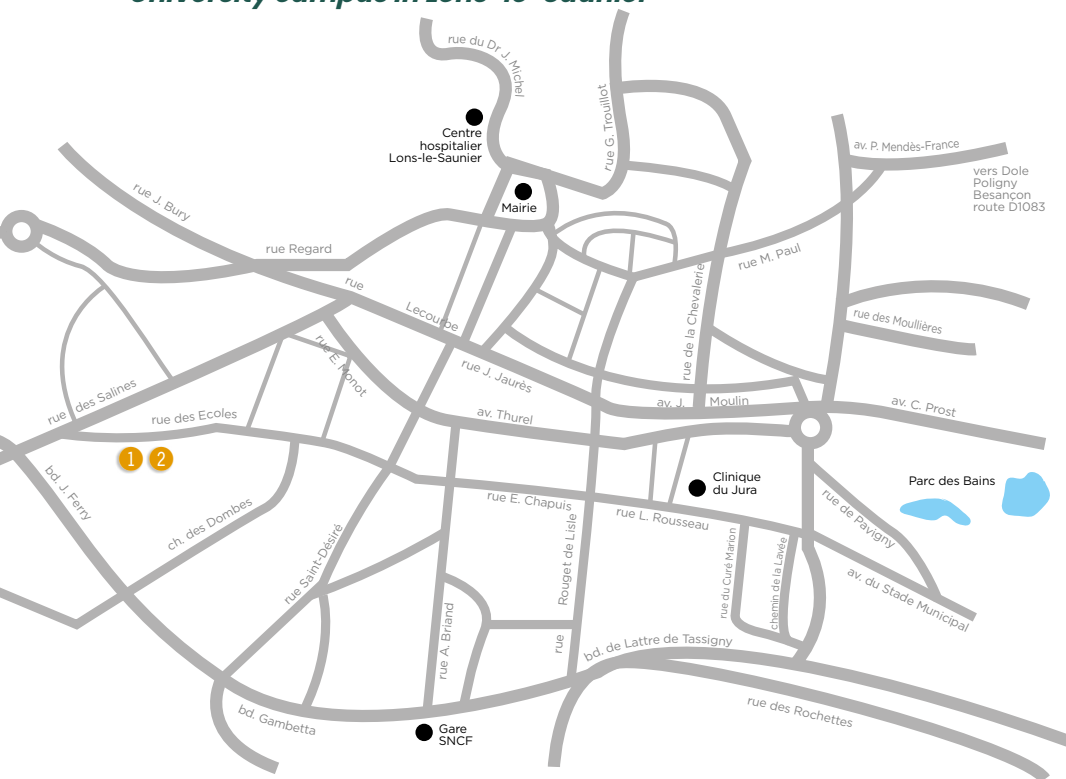
Université Marie et Louis Pasteur

- 1 IUT Besançon-Vesoul
- 2 INSPE

Services du Crous

- ### 3 Restaurant universitaire

Site universitaire de Lons-le-Saunier *University campus in Lons-le-Saunier*



Université Marie et Louis Pasteur

- 1 Antenne de l'UFR Sciences et techniques (ST)
- 2 INSPE

Notes

This image shows a full page of primary-ruled paper. It features multiple sets of horizontal lines designed to help children learn letter height and placement. Each set consists of a solid top blue line, a dashed middle blue line, and a solid bottom blue line. These sets are repeated down the entire page, providing ample space for practicing writing letters and words. The paper is otherwise blank, with no text or other markings.

[illegible]